

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE**

DELIBERATION N° 2026/64

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 22 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux octobre à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Philippe BOUNIARD.

Date de convocation : 14 octobre 2026

Nombres de membres du Conseil municipal : 19 - En exercice : 19 - Présents : 17
Votants : 18

Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 4

Présents : Philippe BOUNIARD, Carole THOMAS, Pierre LAULAGNET, Caroline DELAVEAU, Sylvain VARENNE, Julien MOUILLOT, Sophie ALLEOUD, Michel PREVOST, Sonia LUCAS, Sarah MARION, Philippe EUVRARD, Catherine LEYNON, Bala BOUAZZA, Jonas MOUDDEN, Elodie SAPIN, Jocelyn GAUTHIER, Mathieu TESTON

Excusé(e)s : Marie-Odile ROUX-GUIGON a donné procuration à Philippe EUVRARD
Jérôme MERCOYROL a donné procuration à Philippe BOUNIARD

Absent(e)s :

Monsieur BOUNIARD ne vote pas pour Monsieur Jérôme MERCOYROL professionnel de santé intéressé au dossier qui ne prend pas part ni au débat ni au vote sur ce dossier.

Madame Catherine LEYNON a été élue secrétaire.

Objet : Création d'une maison de santé.

Le Maire rappelle la naissance, il y a quatre ans, du projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle « Helvie Santé », porté conjointement par neuf communes et par les professionnels de santé de notre bassin de vie.

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle « Helvie Santé » n'est pas le projet d'une seule commune : c'est un projet de territoire, porté collectivement par neuf communes réparties sur deux communautés de communes du département de l'Ardèche : Alba-la-Romaine, Aubignas, Berzème, Saint-Gineys-sous-Coiron, Saint-Jean-le-Centenier, Saint-Pons, Saint-Thomé, Sceautes, et Valvignères.

Ce bassin de vie représente 4 523 habitants selon les données INSEE 2022, en progression de 192 habitants par rapport au diagnostic territorial de santé réalisé en 2021 par le Conseil départemental de l'Ardèche. Cette croissance démographique, conjuguée au vieillissement d'une partie de la population, accentue chaque année la pression sur une offre de soins déjà fragile.

Ce projet trouve son origine dans un travail de fond mené depuis plusieurs années par les élus et les professionnels de santé du territoire :

- 2021 — Un « diagnostic territorial de santé », sollicité auprès du Conseil départemental de l'Ardèche, met en évidence les besoins et attentes de la population du bassin de vie des 9 communes.
- 15 décembre 2021 — Création de l'association « Helvie Santé », qui structure les professionnels de santé du territoire autour d'un projet de santé pluriprofessionnel et multi-sites.
- Septembre 2023 — Validation du projet de santé « Helvie Santé » par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.
- 2024 — Constitution de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle des 9 communes, puis mise en place, en novembre 2024, de la forme juridique de Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA).

L'objectif premier de la MSP est la création d'un réseau de soins primaires centré sur les patients. L'organisation avec une coordinatrice permet la possibilité de travailler collectivement, d'avoir un partage des savoirs professionnels.

Actuellement la MSP est multi-sites mais les professionnels de santé sont aussi favorables à la création d'un bâtiment socle permettant le regroupement en un seul endroit des médecins et paramédicaux.

Pour ce faire, la Commune s'est rapprochée d'EPORA pour :

- Acquisition de l'ancienne École Saint-Régis par l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA), à la demande de la commune d'Alba-la-Romaine.
- EPORA accorde une convention de transfert de gestion du bâtiment en faveur de la commune d'Alba-la-romaine, le 15 octobre 2024.

Ce lieu accueille dans un premier temps la coordinatrice et permet la mise à disposition d'une salle de réunion pour l'ensemble des professionnels du projet de santé.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026

Reçu en préfecture le 23/10/2026

Publié le 23/10/2026

ID : 007-210700050-20261023-202664-DE



Le Maire précise au Conseil municipal que l'acquisition de l'ancienne Ecole Saint-Régis permettra de mener à bien ce projet de site socle.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

VALIDE la création d'une maison de santé dénommée « Maison de santé de l'Helvie ».

DONNE POUVOIR au Maire pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 22 octobre 2026

POUR COPIE CONFORME
Alba la Romaine, le 23 octobre 2026

La Secrétaire de séance,
Catherine LEYNON.

Le Maire,
Philippe BOUNIARD.

